BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5925

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

Extrait de jugement

Date : 14 octobre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 131/133 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 131/133, avenue du Maréchal Joffre, 93800 Epinay-sur-Seine.
Complément de jugement : Par ordonnance du 15 octobre 2026, rendue par Madame la Vice-Présidente du tribunal judiciaire de Bobigny, la SELARL AJASSOCIES prise en la personne de Maître Nicolas DESHAYES, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la copropriété dénommée "131/133 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE à Epinay-sur-Seine, à compter du 15 octobre 2026, soit jusqu'au 15 octobre 2027. Les créanciers de cette copropriété sont invités à déclarer, dans un délai de trois (3) mois à compter de la publication de l'avis au BODACC, leurs créances à l'étude située : AJASSOCIES 46 PROMENADE JEAN ROSTAND 93000 BOBIGNY. Les créanciers sont avisés que l'exigibilité des créances est suspendue pendant une durée de 12 mois à compter de l'ordonnance et qu'elle peut être prorogée jusqu'à 30 mois sur demande formulée par requête de l'administrateur provisoire. N° RG : 26/02071